

Dans sa séance du 13 février 2024 le conseil municipal de la commune de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 19 décembre 2023
2. Assermenté M. Roberto Gregori, Conseiller municipal, en remplacement de M. Dimitri Bachmann, Conseiller municipal démissionnaire
3. Nommé un conseiller municipal à la fonction de président de la commission mobilité en remplacement de M. Frédéric Piguet démissionnaire de la présidence
4. Voté un crédit complémentaire de CHF 261'500.- pour la signalétique de la Ville de Thônex II
5. Voté un crédit d'investissement de CHF 300'000,- destiné au bâtiment des pompiers pour des travaux de rénovation et d'entretien, des améliorations suite à l'évolution des missions, ainsi que le renforcement des mezzanines
6. Voté un crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la préparation de l'étape II du quartier Belle-Terre
7. Approuvé la constitution d'une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle 3623 de Thônex sise route de Sous-Moulin (CSSM) au profit de la parcelle 4481 de Thônex, sise ch. des Verchères 16D, et de l'Etat de Genève
8. Approuvé le règlement concernant l'attribution de bourses culturelles par la Ville de Thônex
9. Approuvé le règlement concernant l'attribution de soutien ponctuels dans le cadre d'appels à projets lancés par la Ville de Thônex

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 02.04.2024

Pierre Bickel
Président du conseil
municipal 2023-2024